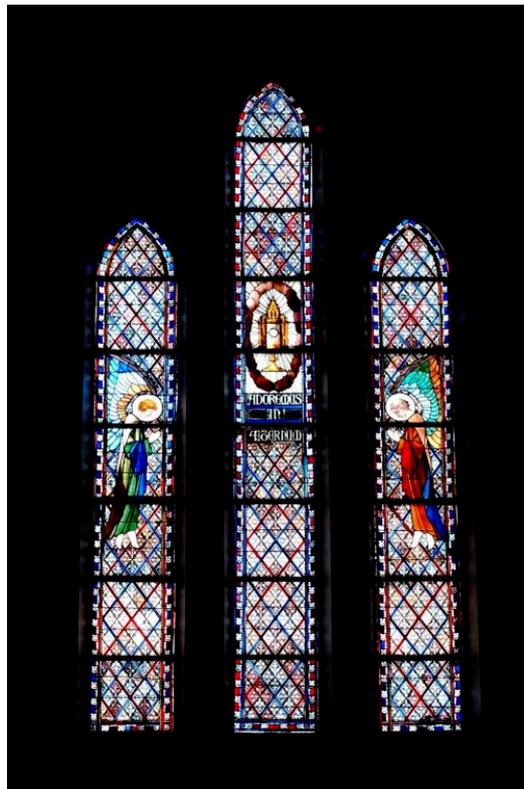


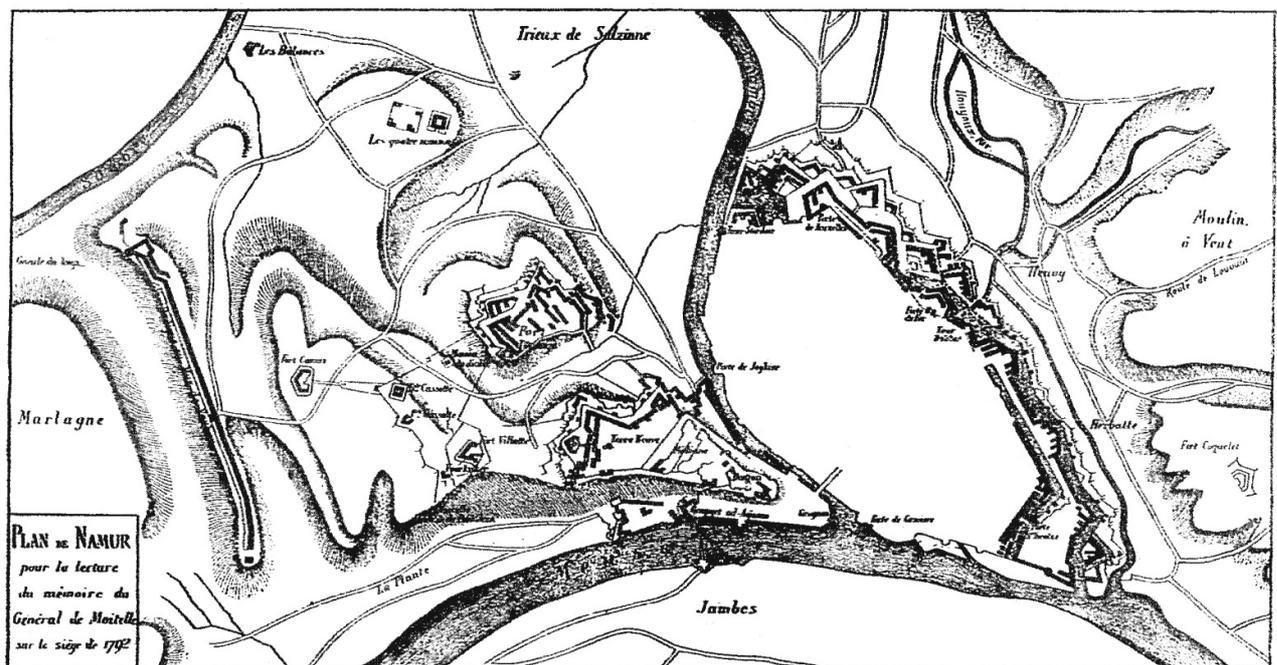


L'Eglise du Très Saint Sacrement de la Paroisse de Bomel

Par Eugène Hermann



En 2006, les Bomellois fêtent le centenaire de leur église. Il n'est donc pas sans intérêt, d'en rappeler l'histoire ... Et pour se faire, il faut remonter bien au-delà de la fondation de la Paroisse de Bomel, qui date, elle, du 6 février 1925.



Jusqu'au XVI^e siècle, Namur s'étendait encore au sein de ses remparts moyenâgeux, c'est à dire à l'abri de sa 3^e enceinte édifiée depuis la fin du XII^e siècle. Du côté nord, et au-delà de la " Porte Sainial " (située aux "4 coins" actuels), qui sera démolie en 1728, se situait "Heuvy", le "Vicus de l'Houyoux". Mais déjà, aux portes des murailles de la cité, une autre entité s'était développée : la "Neuville en Herbatte", qui était une dépendance du Prince-Evêque de Liège. Elle était entourée d'un rempart jusqu'à la fin du XIII^e siècle, date à laquelle elle sera rachetée par le Comte de Namur. Au XVI^e siècle, un nouvel agrandissement fut jugé nécessaire. Une quatrième enceinte fut ainsi élevée sur le tracé actuel des boulevards Cauchy et Mélot et bastionnée entre 1689 et 1692, afin d'être mise à l'épreuve des bombardements de l'artillerie naissante. Dans le prolongement de la porte Sainial se situait la "rue Curvirûe" qui s'allongeait jusque la nouvelle "Porte Samson", s'ouvrant par-dessus les fossés inondés par l'Houyoux et le glacis des fortifications s'étendant sur Heuvy, pour donner accès aux chemins conduisant à Tirlemont et à Louvain. A partir du milieu du XVII^e siècle, un trafic important s'établit entre la mine de Vedrin et le Port de Namur, où le minerai se devait d'être embarqué à destination des sites de traitements métallurgiques. Lors du passage des chariots, toujours lourdement chargés de minerais, les battants de la Porte Samson se détérioraient par éraflures. C'est pourquoi ses battants en chênes furent remplacés par des battants en fer, qui furent forgés à Louvain, par un nommé Loys. Dès lors, cette porte et la rue qui la prolongeait prirent le nom de Porte et rue de Fer.

A Namur depuis la fin du Moyen-Age, le culte de Saint-Joseph était étroitement lié à la présence des Carmes et des Carmélites. Au début du XVII^e siècle, les Carmes, placés sous la protection de Saint-Joseph et installés dans la forêt de Marlagne, souhaitaient disposer d'un refuge en ville pour s'y installer en cas de troubles. Un hospice et un second couvent furent ainsi fondés à Namur en 1622 avec l'autorisation du Magistrat, à charge pour le site de Marlagne de lui fournir le bois de chauffage. La construction de l'église des Carmes s'étendra de 1627 à 1689. Le 1^{er} octobre 1795, la France révolutionnaire annexera la Belgique. Le 27

octobre suivant, la création du Directoire provoquera la suppression de tous les Ordres religieux et la confiscation de leurs biens meubles et immeubles, qui seront vendus au profit de l'Etat. Après la signature, le 15 juillet 1801, du Concordat, conclu entre Napoléon et Pie VII, le culte catholique sera rétabli solennellement. L'église conventuelle des "ci-devant Carmes" qui avait été profanée, fut rendue au culte. Elle sera donnée à la Paroisse Saint Joseph, lors de son érection en 1808. La croix et le coq réapparurent au sommet du clocher, tandis que les statues furent replacées dans leurs niches. Et la juridiction de cette paroisse, s'étendant au-delà de l'enceinte, se devait d'assurer la pratique religieuse des habitants d'Heuvy.

Le recensement de la population datant du 1er janvier 1822, fixait la population d'Heuvy et d'Herbatte à un total de 448 habitants, se composant essentiellement de familles de maraîchers. Il faut garder en mémoire qu'au-delà de l'enceinte bastionnée, une zone inconstructible de 500 toises (1000 mètres) était plus ou moins rigoureusement appliquée. Seules des constructions en bois, facilement inflammables, étaient tolérées. L'actuel Boulevard du Nord, qui sera créé le 23 janvier 1900, et baptisé du nom de la célèbre "Compagnie du Nord", communément appelé "Le Nord", et qui donnera jusqu'en 1935 un accès direct à ses installations ferroviaires en gare de Namur, n'était encore qu'un chemin de terre appelé "Chemin des Glacis".

La césure entre la ville bastionnée et son faubourg allait encore s'accroître avec l'inauguration, le 30 juillet 1843, du chemin de fer à voie unique reliant Namur à Charleroi et à l'ensemble du réseau déjà en exploitation. Depuis 1840, les travaux avaient débuté sur plusieurs points de la commune de Namur et une gare provisoire en bois avait été édifée aux abords des fossés. Un premier passage à niveau fut créé, afin d'assurer le passage de la "Route de Louvain" sur la voie qui se prolongeait déjà depuis cette date jusqu'au "Port du Bon Dieu", afin d'assurer le transbordement des pondéreux avec les bateaux.

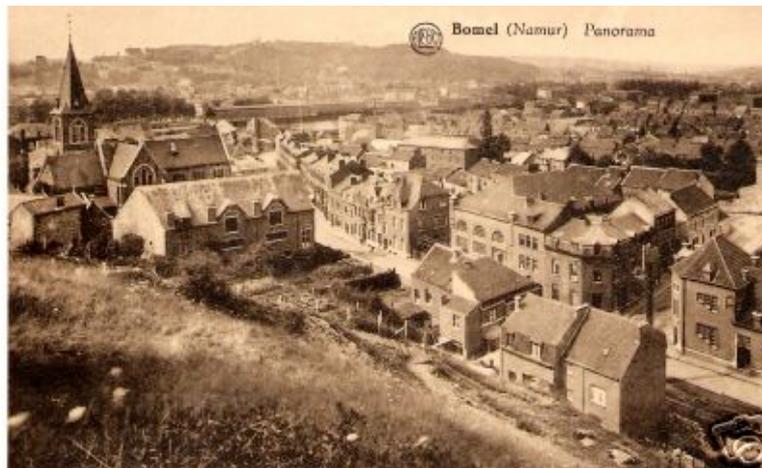
Si le 29 septembre 1862, le Génie militaire autorisa la démolition de la Porte de Fer devenue vétuste, il faudra néanmoins attendre le 8 août 1864, pour que le Gouvernement approuve le devis concernant la démolition des fortifications qui enserraient la ville depuis les jardins de l'Evêché jusqu'à la rampe de Louvain. Enfin, le 20 décembre 1867, le Conseil Communal prit la décision d'assurer le comblement des fossés les plus rapprochés du site de l'ancienne Porte de Fer.

En 1881, le faubourg d'Heuvy comptait déjà 158 maisons et 1.775 habitants. Au début du XX^e siècle, le faubourg de Bomel, avec ses 2.400 âmes, était toujours intégré à la Paroisse de Saint Joseph. Cette dernière, depuis mai 1900, avait pour curé l'Abbé Lambert Corneille (1859-1938), qui commençait à s'inquiéter sérieusement de la situation religieuse de ses paroissiens de Bomel. La plupart des habitations de ce quartier industriel en pleine expansion étaient disséminées sur une étendue de terrain considérable. Là résidaient de plus en plus de rentiers, de commerçants, de fonctionnaires et surtout des cheminots qui se trouvaient à plus d'un ou deux kilomètres de leur église, située rue de Fer, et dont ils étaient isolés par l'étendue des nombreuses voies desservant la grande gare de Namur. Pour remédier à ce problème, le curé conçut le projet d'y construire une chapelle annexe, qui aurait été dédiée à Saint-Antoine. L'évêque de Namur, Monseigneur Heylen (1856-1899-1941) appuyait d'autant mieux cette intention que les Protestants avaient déjà construit un temple dans ce quartier. Le 22 juin 1902, le Conseil de Fabrique de l'église succursale de Saint-Joseph à Namur, sollicita des autorités compétentes l'érection d'une annexe au faubourg de Bomel. Le Conseil Communal de Namur et la Députation Permanente Provinciale rendirent un avis favorable,

respectivement les 25 juillet et 14 août 1902. La même année se déroula à Namur le XIV^e Congrès Eucharistique International, qui sera à l'origine du financement de la construction de l'église et de bien d'autres acquisitions immobilières. C'est cette particularité qui justifiera l'abandon du vocable initial de "Saint-Antoine" au profit de celui du "Très Saint Sacrement". Moyennant l'engagement, souscrit le 12 août 1902 par les principaux contribuables de la Paroisse, de pourvoir aux frais du culte, l'Arrêté royal donné à Ostende le 5 septembre 1903, autorisa l'érection de ladite annexe. Depuis le 12 mai 1903, la Commission Communale des Travaux Publics s'était montrée favorable à l'achat d'un terrain de 1.190 m², à affecter à la construction de l'église et "du chemin de ronde nécessaire".

Les plans de l'édifice et le devis des travaux furent présentés par l'Architecte Lange, le 18 février 1904. L'achat du terrain nécessaire était estimé à un montant de 11.875 francs, et les travaux à un total de 100.901,93 francs. Messieurs Richald, Stassin et Galloy feront cession de ce terrain au prix de 12,50 fr le m². Mr Stassin y était notamment propriétaire d'une fonderie, qui donnait sur la chaussée de Louvain. Le Conseil de Fabrique s'engagea à intervenir pour un montant de 60.000 fr, tandis que la ville accordait 15.000 fr. Le 28 septembre 1904, les adjudications des travaux de construction étaient ouvertes. L'entrepreneur Istasse de Bois-de-Villers fut déclaré adjudicataire à la date du 3 octobre 1904, avec une soumission s'élevant à 106.885 fr. Le 12 février 1906, avec le placement en haut de la toiture du clocher, du coq en cuivre repoussé, le gros œuvre était terminé. Mgr Heylen consacra solennellement l'édifice et l'ouvrit au culte, le 3 juin 1906, en présence d'une foule nombreuse.

Cette église secondaire paroissiale devait être, selon le décret épiscopal du 15 mars 1906, une "église de secours" suppléant à celle de Saint-Joseph. Le service paroissial, sur base d'une messe dominicale, était estimé à 200 francs, récoltés annuellement. Le décret épiscopal du 7 juin 1906 réglait le service du culte qu'un prêtre devait y assurer, moyennant une rétribution de 800 francs par an. L'un des Chanoines réguliers de Latran fut dès lors nommé officiellement "vicaire de la Paroisse Saint-Joseph", et affecté à Bomel.



Sur proposition de l'Evêque, et en accord avec toutes les autorités concernées, l'annexe de Bomel fut érigée en chapelle, relevant toujours de l'église Saint-Joseph. (A.R. donné à Laeken, le 26 août 1907). C'est le 7 août 1910, en présence de Dom Vuillemin, Chanoine régulier de Latran et en souvenir du "Congrès Eucharistique International" qui se déroula à Namur du 3 au 7 septembre 1902, que l'église de Bomel fut dédiée solennellement au "Très Saint Sacrement". Ce fut d'ailleurs durant ces Assises Eucharistiques que, le samedi 6 septembre 1902, la première pierre de l'église avait été bénie et posée en grande pompe par l'Evêque de Namur, devant une nombreuse assistance.

L'église bomelloise, conçue en style pseudo-gothique par l'architecte Lange, fut donc construite entre 1905 et 1906. Cette imitation du style gothique sera néanmoins privée de ses voûtes en arrêtes, ainsi que de ses arcs-boutants et contreforts traditionnels. L'église, d'une longueur totale de 38 m et d'une largeur de 18 m, s'élargissait jusqu'à 24 m à la hauteur de son transept. Construite totalement en pierres de grès, et couverte d'ardoises, elle s'harmonisait parfaitement avec le prieuré édifié à côté, et dont l'entrée sera surmontée des armoiries abbatiales de l'Abbé Général des Chanoines réguliers de Latran, Dom Aloïs Santini (1887-1905), qui résidait à Rome. De même facture sera le complexe adjacent, renfermant les écoles au rez-de-chaussée et la "Maison des Œuvres" à l'étage. Ces immeubles paroissiaux seront construits vers la même époque, et avec les mêmes matériaux.

Une dalle encastrée au fond du sanctuaire, exprime "la gratitude des Bomellois à l'Abbé Corneille, leur bien-aimé Pasteur, en reconnaissance de son admirable dévouement, lors de la construction de cette église". Ce dernier, qui était né à Mettet, le 17 septembre 1858, fut ordonné prêtre à Namur, le 28 août 1881. Il fut d'abord vicaire à la Paroisse Ste-Julienne à Salzinnes, du 21 mars 1885 au 24 mai 1900. Il prit ensuite la succession de l'ancien Curé Tassoul, qui deviendra Chanoine séculier au Chapitre de St-Aubin. Pour des raisons de santé, le Curé Corneille fut contraint d'abandonner sa charge à la fin du mois d'août 1910, pour aller s'établir à Tailfer, près de Lustin. A l'image de son prédécesseur, il accéda également à la charge de Chanoine séculier au Chapitre de St-Aubin. Il décèdera à Sart-Eustache, le 11 février 1938, à l'âge de 80 ans. Sa succession échut au Curé Camille Sorée (1876-1926), qui dirigea la Paroisse de Saint-Joseph d'août 1910 à juillet 1916. Ensuite, cette grande Paroisse urbaine et suburbaine fut confiée au Curé Edouard Clausset (1877-1939), qui restera en charge de ce qui allait devenir la Paroisse de Bomel, jusqu'en 1926.

L'autel majeur de cette église, consacré le 7 septembre 1937, était façonné en marbre et en pierre bleue. Il était garni, face aux fidèles, d'une grande dinanderie en laiton représentant "le repas du Christ avec les pèlerins d'Emmaüs". Cette belle oeuvre d'art, exposée sur le devant de l'autel, était encadrée par une très belle double colonnade composée de quatre fûts en marbre.

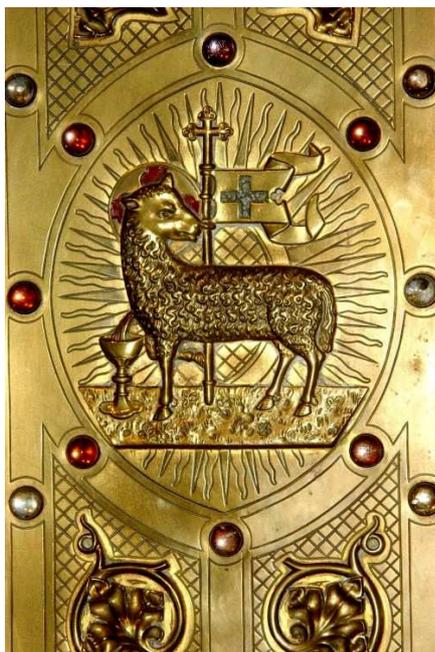


Une dinanderie de même facture garnissait le côté opposé de l'autel, face aux stalles. Cette œuvre d'art représentait un passage de l'Ancien Testament.



Melchisedech, roi de Salem, apporte du pain et du vin à Abraham, après sa victoire sur Kedorloamer, roi d'Elam. Ce geste symbolique préfigure l'eucharistie.

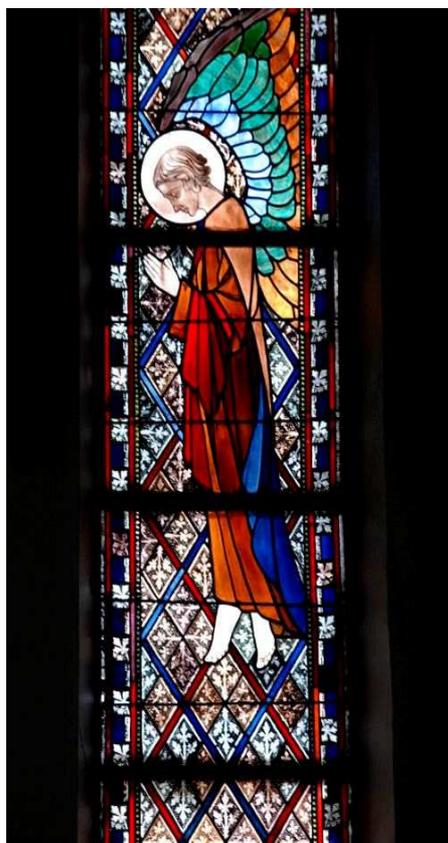
Elle était surmontée du tabernacle datant de la même époque, dont la porte en laiton portait en relief la double image de "l'Agneau vexillaire et crucifère" et d'un "pélican nourrissant ses petits" .



Six chandeliers en cuivre et de style néo-roman garnissaient l'autel. Le chœur, profond de 8 mètres, était fermé par un banc de communion en chêne, de style gothique, garni d'une nappe blanche. A l'arrière du chœur étaient disposées les 21 stalles en chêne, également sculptées en style néo-gothique et toutes réservées aux chanoines et à leurs novices. La stalle centrale portait, au-dessus du siège réservé au Prieur, les armoiries abbatiales. Après le seconde Guerre mondiale, leur nombre fut ramené à 15. La sacristie (9m x 6m), située à gauche du chœur, était munie de 3 portes, dont l'une donnait un accès direct au chœur et l'autre au transept. La troisième, percée dans le mur d'enceinte de l'église, assurait le passage des chanoines entre la sacristie et le prieuré, distant d'une vingtaine de pas.

L'entrée axiale de l'Eglise, débouchant sur la future place Mgr Heylen, était précédée d'un double escalier monumental composé de deux volées de 10 et de 5 marches, dont les garde-corps massifs avaient été édifiés en pierres de taille ajourées. Une entrée latérale, de même ampleur que l'entrée axiale, avec ses doubles portes en chêne massif et son tambour d'entrée, donnait directement, depuis le transept de l'église un accès de niveau à la rue pentue, dite de l'Eglise¹.

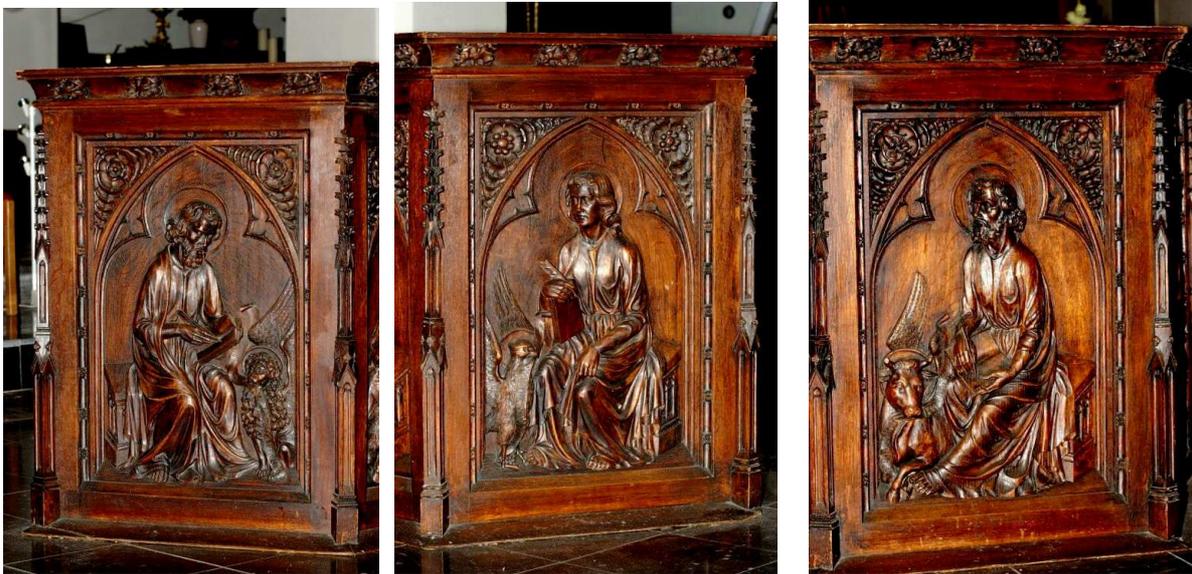
Toutes les fenêtres étaient munies de vitraux à croisillons losangés. Les 5 fenêtres ogivales qui éclairaient le chœur étaient garnies de vitraux. Les trois maîtres-vitraux étaient dédiés au "Sacré-Cœur de Jésus apparaissant à Sainte Marguerite Alacocque", à Saint-Augustin remettant sa règle à Saint Norbert et à Sainte-Julienne en contemplation devant le Saint Sacrement. Ces maîtres-vitraux furent créés par un artiste bruxellois du nom de Bardenhewer, qui réclama 600 fr pour la confection de chacun d'eux. Le transept fut orné, de part et d'autre, d'une triple verrière, et de quelques simples fenêtres ogivales latérales. Les grands vitraux situés au Nord, face au jubé, rendaient hommage à Sainte Cécile, patronne des musiciens. La nef était éclairée en hauteur par 8 vitraux multicolores, tandis que les bas-côtés l'étaient par autant de vitraux représentant des saints et des saintes : St Augustin, St Catherine, Bienheureuse Eve et la Vierge du Perpétuel Secours, à droite de la nef, et Ste Monique, St Pascal Baylon et Ste Julienne, à gauche de celle-ci. Les bas-côtés étaient garnis également, symétriquement, de deux doubles fenêtres ogivales. La grande façade arrière était illuminée par une triple baie ogivale, dont le vitrail central représentait de bas en haut : la Vierge, le Christ en croix, la Colombe du Saint-Esprit et Dieu le Père. Les deux vitraux adjacents représentaient, de part et d'autres, un ange en adoration



¹ Lorsque, après le décès de Mgr Heylen, qui administra le Diocèse de 1899 à 1941, les édiles namurois voulurent lui rendre hommage, ils baptisèrent de son nom la place et la rue de l'Eglise, réunies en une seule entité. Le Prieuré y était établi au n° 4.

Tous les murs intérieurs de ce vaste édifice étaient peints d'une couleur rouge, d'un vif prononcé, en hommage "au sang du Christ répandu à profusion dans l'église du Saint-Sacrement"! La voûte de la nef centrale et les plafonds des bas-côtés étaient composés d'un revêtement en bois vernis, à l'exception de la partie surmontant le chœur, qui était peinte en bleu et tapissée d'étoiles jaunes. Il faudra attendre l'arrivée dans la Paroisse, en 1952, de Dom Darimont, pour que ce dernier, révolté devant "tant de sang répandu sur les murs de l'église", face appel, du haut de la chaire de vérité, à des volontaires pour repeindre rapidement les murs et les plafonds en crème, couleur jugée moins agressive et plus évangélique...

En plus des deux petits autels en marbre et pierre bleue, dédiés à Saint-Joseph et au Sacré-Coeur, qui étaient situés dans le prolongement des nefs latérales, un quatrième autel de même facture, portant une statue de "N-D de l'Immaculée Conception écrasant le serpent", avait été édifié dans le croisillon du transept opposé au porche latéral. Sur le pilier gauche de la croisée du transept, était fixée la chaire de vérité en chêne, également de style néo-gothique et datant, comme presque tout le mobilier, de 1910. La cuve était composée de trois panneaux sculptés aux effigies de St Marc, St Jean et St Luc.



Le 4ème évangéliste, Matthieu, avait la sienne sculptée sur un 4ème panneau articulé (aujourd'hui disparu), qui servait de portillon d'accès. L'abat-son, qui surmontait la cuve, était garni de l'habituelle colombe symbolisant le Saint-Esprit.

En face, de l'autre côté de la nef, était accroché un magnifique crucifix, dont le Christ avait la taille humaine. Les quatre confessionnaux de facture gothique, dont l'un, réservé au curé, était garni de pinacles, ainsi que les encadrements des 14 stations du chemin de croix, étaient également en chêne et du même style. Chacun de ces confessionnaux avait été facturé 550 fr.

Une absidiole, éclairée par 3 vitraux, avait été construite, à gauche du porche situé dans l'axe de la croix latine composant le plan de l'église. Elle était destinée à recevoir ultérieurement les fonts baptismaux. En attendant, elle sera occupée par une grotte érigée en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes. En 1925, suite à l'érection de la Paroisse de Bomel, elle reçut ses fonts baptismaux en pierre de taille et munis d'un couvercle en laiton. Un petit autel complètera l'aménagement du baptistère, fermée par une porte grillagée.



Quelques statues, dont un beau Christ de pitié et une précieuse statue de Saint Aubert, s'ajoutaient aux figures statufiées des vitraux et à de rares peintures honorant des saints. Il en sera ainsi de celle de "N-D de Grâce", peinte sur bois².



Les orgues n'apparurent qu'après la Seconde Guerre Mondiale³. Cet instrument, fabriqué par le facteur d'orgues Louis Lermereinier de Jambes, fut malheureusement construit avec des

² Durant le Seconde Guerre, la pratique religieuse, notamment le culte marial, se développa fortement. La peinture « Notre Dame de Berzée » fut fixée sur le pilier de droite à l'entrée du chœur, le 26 septembre 1943, à l'occasion de l'Année Mariale. Par la suite, ce tableau fut déplacé quelque peu sur la droite, au-delà de l'arcade.

³ Selon l'actuel Président de la Fabrique, les archives historiques, y compris celles datant de l'après-guerre, seraient perdues en grande partie, ou inutilisables.

matériaux peu solides datant de l'immédiat après-guerre. Le buffet portant les tuyaux fut installé derrière l'autel majeur en lieu et place des stalles centrales, tandis que la console était



placée d'origine au jubé, là où se rassemblait la chorale. Dès son arrivée à la paroisse en 1952, Dom Darimont fit transférer le buffet des orgues sur le jubé, ce qui lui permit de remettre en place le mobilier central des stalles, réduit depuis lors à l'unique siège réservé au Prieur⁴. Ce jubé s'élevait à droite dans le transept du côté du porche latéral donnant accès sur ce qui, durant les premières années, s'appela la rue de l'Eglise. Peu après le Concile Vatican II, qui se clôtura en 1965, les premiers problèmes apparurent avec la détérioration du cuir des soufflets. Comme, d'autre part, la nouvelle liturgie imposait l'abandon des chants grégoriens en latin, la grande chorale qui officiait au jubé se réduisit à peu de personnes. Dom Darimont en conclut qu'il était nécessaire d'abandonner l'orgue au jubé et d'acquérir un harmonium, qu'il fit placer dans le transept, d'où la chorale chantera désormais en français. Aujourd'hui, les orgues sont donc hors d'usage.

En haut du clocher avait été installée en 1907, une petite cloche de 55 kg, et une cloche de 432 kg, donnant la note si, dédiée à Notre Dame de l'Immaculée Conception (cette dernière est toujours en activité). Toutes deux ont été fondues par la fonderie Causard à Tellin. En 1925, la fonderie fut invitée à reprendre la petite cloche et à la remplacer par une de 131 Kg, donnant le mi. Elles seront enlevées au printemps 1944, par les Allemands en recherche de bronze pour leur industrie de guerre. Retrouvées intactes à Hambourg, après la fin des hostilités, elles furent ramenées à Bomel dans le courant d'octobre 1945 et remise, l'année suivante, triomphalement en place dans le clocher. En 1958, Dom Darimont commanda à la fonderie Causard⁵ une nouvelle cloche de 840 kg, donnant la note sol, et la petite cloche de 131 kg fut retirée du clocher : la grosse cloche datée de 1907, pesant 432 kg est donc devenue la "petite cloche". La commande des cloches fut, par la même occasion, électrifiée. La nouvelle cloche fut bénie le dimanche 27 juillet 1958 par Mgr Musty.

⁴ En 1926, le Prieuré de Bomel hébergeait, en plus des chanoines, 14 novices.

⁵ Les archives à ce sujet nous ont été aimablement prêtées par monsieur Slegers, descendant du fondeur de cloche de la fonderie Causard à Tellin.

- cloche de 1907 (actuellement la petite cloche) :

Inscription relevée sur la cloche :

Venite adoremus Dominum
 Anno Domini 1907 episcopo Th-L.
 Heynen
 Me Ludovicam Gustavam Theodoram
 fecit (+ *un mot peu lisible*)
 J'ai eu pour parrain
 Monsieur Gustave Malisoux
 Président du Conseil de fabrique
 Pour marraine
 Madame Kegeljan née Louise Godin
 Bienfaitrice de l'église de Bomel



La petite cloche au retour
 d'Allemagne en 1945
 (photo IRPA)



La même en
 action en 2005

- cloche de 1958 :



Inscription relevée sur la cloche :

Marie Françoise
 Est mon nom
 J'ai été consacrée en l'honneur
 De Notre Dame de Lourdes
 Pour le centenaire de ses apparitions
 Et en mémoire de Dom Rochereau
 Mes parrains et marraines
 Ont fait leur profession de foi
 En cette année 1958
 Dom Darimont étant curé.

Fondeur de cloches le petit-fils
 Causard Tellin

Le chauffage central au coke avait été installé dès 1926. Les travaux, pour un montant de 15.560 fr, furent pris totalement en charge par le Docteur Thyron, qui résidait au boulevard d'Herbatte. Les radiateurs en fonte étaient alimentés par une chaudière au coke située sous l'édifice et dont l'accès donnait, ainsi que la cheminée, dans la cour de l'école. Les radiateurs étaient placés dans la nef centrale sur deux rangs symétriques, distants d'un mètre des colonnes. Ils étaient alignés au-dessus des deux gaines encastrées dans le carrelage composé d'un jeu de carreaux en ciment (15 cm x 15 cm) de teinte rouge, jaune et noir. Ces gaines, recouvertes de tôles striées, contenaient les tuyauteries alimentant en eau chaude les radiateurs. C'est après la guerre de 1940 que le chauffage central à eau chaude fut remplacé par un chauffage classique à air chaud, nécessitant un remodelage important du carrelage originel.

L'éclairage électrique était diffusé, pour une part, par des globes fixés sur une tige chromée, qui se trouvaient accrochés à la clé de chacune des huit arcades gothiques des quatre travées formant les deux colonnades, séparant la nef centrale des bas-côtés de l'église, et d'autre part par des globes fixés sur une applique murale, dans le transept et le chœur.

Ainsi se termine l'historique de l'église paroissiale, qui ne s'étend pas sur les aménagements contemporains, issus pour une grande part du Concile " Vatican II " qui se déroula de 1962 à 1965.

© 2005 Comité de quartier de Bomel
Rédacton : Eugène Hermann
Rue de Bomel 172
5000 Namur
081/22 38 51

Avec l'aide de Pierre Gérard, Guy Dehousse et Michel Grawez

© photos : Jacques Leurquin, Ville de Namur

